

## FORÊT RÉGIONALE DE BRÉVIANDE

### Travaux forestiers pour la régénération des peuplements

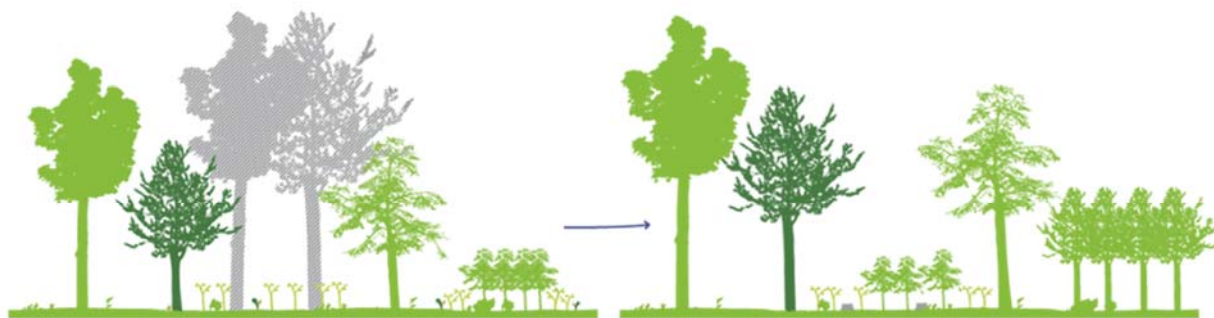
Pantin, le 1<sup>er</sup> février 2023

Des travaux viennent de démarrer en Forêt régionale de Bréviande, aménagée et gérée par l'Agence Île-de-France Nature\*. Ils se déroulent à l'ouest du massif, dans le bois de l'Ormeteau (parcelle 112). Ils consistent à effectuer des coupes de régénération, comme prévu dans le document d'aménagement forestier (voir encadré).

L'ensemble de ces travaux se terminera au plus tard fin février. Des panneaux sur place informeront le public. Après remise en état, la sortie des bois interviendra soit dans la foulée, soit dans les mois suivants : ils seront, dans ce dernier cas, stockés le long des parcelles et/ou sur les places de dépôt.

#### La régénération des peuplements, pour préparer la forêt de demain

Les coupes de régénération consistent à récolter les arbres matures pour laisser la place aux jeunes semis, futurs arbres de demain. Elles sont mises en œuvre dans le cadre d'un mode de gestion appelé « sylviculture mélangée à couvert continu » ou « futaie irrégulière ». Les travaux consistent à retirer, à l'intérieur des parcelles, à plusieurs années d'écart, une certaine proportion d'arbres, de façon à **conserver un couvert forestier continu**, c'est-à-dire que les parcelles ne sont jamais « nues » (sans arbres). Au contraire, l'objectif est qu'elles comportent à terme, une proportion équilibrée de jeunes semis, d'arbres adultes et de vieux arbres.



**La futaie irrégulière** : une coupe réalisée tous les 8 ans environ, pour amener progressivement la forêt vers un mélange équilibré d'arbres de différents âges et tailles.

### **L'Aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt**

L'Aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office National des Forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt. Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Pour la Forêt régionale de Bréviande, il est planifié de 2014 à 2028



**Pour la sécurité de tous,  
il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux  
et après chantier, de ne pas monter sur les bois stockés sur place !**

**Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :**

<https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>



*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature. Pour en savoir plus : [www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)*

*\* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.*